

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **13 mai 2013**

Décision n° **B-2013-4191**

commune (s) : Décines Charpieu

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) -  
Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Décines-Charpieu et à la  
Compagnie Tenfor théâtre - Approbation de conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire  
urbain

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charrier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : vendredi 3 mai 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 14 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme Besson,  
MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot (pouvoir à  
M. Darne J.), M. Calvel, Mme Pédrini, M. Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mme David M. (pouvoir à M. Crédoz), MM. Barge,  
Passi, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Rivalta, Sangalli (pouvoir à M. Bouju).

Absents non excusés : M. Daclin, Mmes Gelas, Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 13 mai 2013****Décision n° B-2013-4191**

commune (s) : Décines Charpieu

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Décines-Charpieu et à la Compagnie Tenfor théâtre - Approbation de conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 26 avril 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) constitue un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application de Vénissieux du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) d'agglomération, approuvé pour la période 2007-2009, prolongé par l'Etat à 2 reprises jusqu'au 31 décembre 2010 par voie d'avenant, puis jusqu'au 31 décembre 2014. Cette prolongation s'applique aux conventions locales d'application du CUCS d'agglomération ainsi qu'à toutes les conventions-cadres de gestion sociale et urbaine de proximité.

L'avenant à la convention d'objectifs GSUP de la Commune de Décines Charpieu pour les années 2011 à 2014 entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Vénissieux, ABC HLM, Alliade Habitat, l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, l'OPH du Rhône, HMF, la SACOVIV, Erilia, SCIC Habitat et ICF Sud-Est Méditerranée, a été approuvé par la délibération n° 2012-3371 du Conseil du 12 novembre 2012. Chaque convention de GSUP se décline en un programme annuel d'actions.

L'objet du présent dossier concerne le versement d'une participation financière de la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 75 077 € nets de taxes aux maîtres d'ouvrage des actions à mener dans le cadre de la GSUP sur la Commune de Décines Charpieu pour l'année 2013.

Le programme d'actions pour l'année 2013 concourt aux objectifs suivants :

- amélioration du cadre de vie,
- développement du lien social,
- renforcement de la tranquillité publique.

Le coût global des actions définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2013 est estimé à 415 506 € avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 75 077 € net de taxes réparti comme suit :

- 72 577 € au profit de la Commune de Décines Charpieu,
- 2 500 € au profit de la Compagnie Tenfor théâtre.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2013 détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve :**

a) - le programme de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la Commune de Décines Charpieu, pour l'année 2013,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 75 077 € net de taxes répartie comme suit :

- 72 577 € au profit de la Commune de Décines Charpieu,

- 2 500 € au profit de la Compagnie Tenfor théâtre,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Décines Charpieu et la Compagnie Tenfor théâtre définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - comptes 657341 et 6574 - fonction 824 - opération n° 0P17O2799.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 mai 2013.**